



\*\*\*

Institution de la recherche et  
de l'enseignement Supérieur Agricoles  
Institut national des sciences et technologie de la mer

5 SEPT 2023

Ref 3-1527

## Consultation 19-2023

Sélection d'un prestataire de service dans le domaine de l'environnement pour la mise en œuvre du « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP », dans le cadre du projet « EcAp MED III »

### 1- Contexte :

Le projet EcAp MEDIII financé par l'union européenne pour le compte de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM) sera mis en œuvre par le PNUE/PAM dans le cadre du domaine prioritaire du GPGC-Composante 4 : Environnement international et gouvernance climatique. Il soutiendra, entre autres, la mise en œuvre de l'IMAP national dans sept pays bénéficiaires (à savoir la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, le Liban, la Libye, le Maroc....) et la livraison d'un rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023. Il soutiendra également l'évaluation harmonisée au niveau national par la préparation de fiches d'information sur l'évaluation nationale. A ce titre, le projet EcAp MED III est directement lié à la mise en œuvre de la décision COP 19 IG.22/7 sur l'IMAP, et de la décision COP 20 IG.23/6 et de la décision COP21 IG.24/4 relative à la feuille de route et à l'évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2023)

Les activités nationales dans les sept pays bénéficiaires dont l'INSTM de la Tunisie se concentreront sur le soutien de la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain des IMAP nationaux. Le projet EcAp MEDIII exécuté au cours de la période 2022-2023 accorde une attention particulière aux objectifs de la décision IG.24/4 relative à la feuille de route et à l'évaluation des besoins concernant le Rapport 2023 sur la qualité de la Méditerranée (QSR MED 2023) ; L'exécution des activités du projet EcAp MED III se fait en cohérence avec la mise en œuvre de la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » de l'Union européenne et vise à aider les parties contractantes à la Convention de Barcelone de la rive sud de la Méditerranée, dont la Tunisie, à un suivi national et conjoint d'indicateurs communs (IC) sélectionnés basés sur les IMAP nationaux, en mettant l'accent sur la conservation de la biodiversité et la pollution (y compris les déchets marins).

Les Objectifs du projet consiste à la conception de plans de suivi concrets, la préparation et la mise en œuvre de programme national de surveillance et d'évaluation sur le terrain intégré ainsi que la préparation des fiches d'évaluation nationale pour les indicateurs sélectionnés pour le pôle pollution et déchets marins de l'IMAP en Tunisie.

Les indicateurs communs (IC) qui font l'objet de ce travail sont :

Objectif écologique	Indicateurs communs (IC) de l'IMAP
OE 5 Eutrophisation	IC 13 : Concentration d'éléments nutritifs clés dans la colonne d'eau
	IC 14 : Concentration en Chlorophylle-a dans

	la colonne d'eau
OE 9 Pollution	IC 17 : Concentration des principaux contaminants nocifs mesurée dans la matrice pertinente concernant le biote, les sédiments, l'eau de mer)
	IC 21 : Pourcentage de relevés de la concentration d'entérocoques intestinaux se situant dans les normes instaurées
EO 10 Déchets marins	IC 23 : Tendances relatives à la quantité de déchets dans la colonne d'eau, y compris les microplastiques et les déchets reposant sur les fonds marins

Les données collectées seront rapportées dans le système d'information IMAP et seront utilisées pour la préparation et la livraison du Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (MED QSR).

#### **Attendu**

La présente consultation a pour objet l'élaboration et l'accompagnement de la mise en œuvre du Programme National global et intégré de Surveillance et d'Evaluation au niveau de la mer et côtes méditerranéennes tunisiennes, concernant les indicateurs: IC 13, 14, 17, 21, 23. Mettre à la disposition de l'INSTM, sous une forme exploitable, toutes les données recueillies pendant la mise en œuvre des travaux. Ces données comprennent des photos, des vidéos, des données géo référencées, des statistiques, des présentations faites pendant l'exécution de la mission.

## **ANNONCE**

### **1. Objet de la consultation**

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire de service dans le domaine de l'environnement pour la mise en œuvre du projet pilote « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP » dans le cadre du projet EcAp Med III.

### **2. Description des activités**

La présente consultation vise à :

- Disposer d'un programme national global et intégré de surveillance et d'Evaluation de sites pilotes au niveau de la mer et côtes méditerranéennes tunisiennes suivant un plan d'exécution détaillé.
- Accompagner et soutenir la mise en œuvre du Programme National global en collaboration avec les consultants régionaux lors de la mise en œuvre du Programme National global.
- Collecter et télécharger les données dans le système de l'IMAP qui seront utilisées pour la préparation du Rapport sur l'état de la qualité en Méditerranée 2023 (MED QSR).

Le projet consiste en l'exécution des missions de suivi environnemental le long des côtes tunisienne et en mer (large) pour deux campagnes sous la supervision de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer «INSTM» et le financement de l'INSTM dans le cadre du projet IMAP- EcAp-MEDIII.

Mettre à la disposition de l'INSTM, sous une forme exploitable, toutes les données recueillies pendant la mise en œuvre des travaux. Ces données comprennent des photos, des vidéos, des données géo référencées, des statistiques, des présentations faites pendant l'exécution de la mission.

En se basant sur les lignes directrices relatives au « pollution et déchets marins » de l'IMAP en Tunisie, pour la collecte de données qui seront utilisées pour la préparation et la livraison du Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (MED QSR), les activités indicatives, mais pas exhaustives, qu'une telle action pourrait comprendre sont :

**Mission 1 : Elaboration du Programme National global et intégré de Surveillance et d'Evaluation de sites pilotes le long du littoral tunisien. (2 mois à partir de la date de l'ordre de service)**

1. Préparer un plan de travail détaillé pour l'exécution des tâches suivantes accompagné d'un calendrier pour l'accomplissement de chaque tâche sur une période de « 05 » mois, y compris un résumé des travaux à entreprendre pour chaque tâche et les moyens pour atteindre les résultats attendus.
2. La spécification des stations/zones/transects de surveillance où les activités de surveillance auront lieu, liées à l'eutrophisation (OE5 : IC 13 & 14) et à la pollution contaminants dans les sédiments et les matrices du biote (OE9 : IC 17 et IC 21), et pour les déchets marins (OE10 : & 23 macro-déchets du fond marin), en tenant compte des inventaires des zones/sites/stations de surveillance dans les Aires Marines Protégées (AMP) et dans les Zones de Haute Pression, prévus dans le cadre du Projet IMAP-MPA, et dans en ligne avec ceux inclus dans les programmes IMAP nationaux réguliers pour la pollution et les déchets marins.
3. Conformément aux directives de surveillance IMAP, et suite aux procédures définies dans le MAP National de la Tunisie, les spécifications de méthodologies et de protocoles sélectionnés pour leurs mesures, les programmes d'assurance qualité et de rapport, les coûts de mise en œuvre et d'autres éléments nécessaires pour construire, soutenir et mettre en œuvre un processus fiable pour la mise en œuvre des activités de surveillance.
4. La préparation des cartes de répartition spatiale (au format GIS et JPG) des stations de surveillance (Coastal Master, Coastal Hotspot (principalement sous l'impact des sources de pollution terrestres), Open Master, Coastal Reference et Open Reference stations)/zones/transects pour l'étude de terrain programme de surveillance. Les détails concernant la préparation des cartes seront discutés avec l'équipe nationale sur la base des méthodologies convenues entre le Secrétariat et les équipes nationales avec le soutien des consultants/experts internationaux.
5. La préparation du dossier d'appel d'offres, pour examen et l'action du ministère de l'environnement, concernant l'exécution de la campagne de collection de données sur le terrain à un niveau national pour la pollution et les déchets marins, garantissant une synergie totale dans la mesure du possible et une rentabilité avec des services similaires fournis dans le cadre du projet IMAP MPA financé par l'UE.
6. Assister, par vidéoconférence ou en présentiel, à deux réunions/ateliers nationaux en Tunisie, pour discuter du contenu des documents de référence à analyser, de la portée de la mission, ainsi que recueillir toutes les informations nécessaires à la

réalisation de ces tâches et convenir de la méthode de travail et du canal de communication.

7. Les conseils d'expert et les orientations doivent tenir compte des résultats du diagnostic ciblé, des discussions lors de la réunion nationale, en vue d'explorer et mettre en œuvre des voies et moyens pour appliquer le programme de la surveillance.

### **Mission 2 : Accompagnement de la mise en œuvre du Programme National global**

Les activités à exécuter dans le cadre de la mission 2 sont comme suit :

1. Assurer le suivi du plan d'exécution détaillé déjà établi dans la mission 1 en collaborations avec les institutions nationales ;
2. Télécharger dans le système d'information IMAP les données de surveillance validées (nouvelles et anciennes) ainsi que sur les données provenant de l'exécution du projet IMAP MPA, les données MED QSR 2017 et d'autres sources, les conclusions relatives à l'évaluation initiale de l'état du milieu marin seront préparées au niveau local/national pour les indicateurs sélectionnés (IC 13, 14, 17, 21, 23) pour validation dans les réunions/ateliers nationaux et ce, conformément aux normes de données IMAP du PNUE/PAM (DS ) et les dictionnaires de données (DD).
3. Tester les critères d'évaluation proposés développés dans le cadre du PNUE/PAM selon les échelles d'évaluation (Chase+) et leur intégration, concentrant les zones/sites/stations de surveillance pilotes sélectionnés et préparation de l'évaluation du BEE en la matière.
4. Assister aux réunions techniques / régionales liées à la mise en œuvre du projet «EcAp MED III »
5. Contribuer aux rapports des discussions tenues lors des réunions techniques / régionales, qui seront préparés par le BE.

### **3. Compétences/ Qualifications requises**

Le prestataire chargé de cette consultation doit avoir :

- Une Bonne connaissance des problématiques environnementales de la région méditerranéenne tunisienne et notamment celles liées a pollution et déchets marins;
- Une Grande expérience sur le terrain dans le domaine de la surveillance /évaluation de l'environnement marin;
- Disposant de capacités et de compétences en matière d'élaboration des programmes de surveillance dans le domaine de la mer;
- Une aptitude à animer des réunions et dresser des comptes rendus.

L'équipe devra désigner un chef de fil, pour assurer la coordination des composantes et soutenir les comités (pilotage et suivi) ; et sera responsable de la réalisation des activités et livrables de l'étude en assurant :

- La coordination avec les experts pour le bon déroulement des activités prévues dans ce projet ;
- La préparation et l'animation des ateliers au niveau national et régional ;
- L'examen des rapports thématiques élaborés par les experts et l'élaboration du rapport final.

#### 4. Délais et planning

La mission prendra effet dès la réception d'une notification de l'INSTM se terminera après exécution complète des activités prévues novembre 2023 et on pour finalité les résultats suivant :

1. un plan de travail détaillé dans des délais précis pour la réalisation des tâches.
2. une réunion de lancement organisée en Tunisie suivi d'un rapport de réunion
3. Les activités relatives aux campagnes d'échantillonnages et le renseignement des formulaires et des fiches dans le système d'information de l'IMAP seront menées, selon un planning réalisable en commun accord avec la coordination nationale et les acteurs concernés.

#### 5. Rémunération

Les modalités de paiement : paiement des la réception d'une facture (100 %) après validation des livrables par les coordinateurs

#### 6. Livrables

1- Données structurées sur les indicateurs IC 13, 14, 17, 21 et 23 de deux campagnes d'échantillonnage en mer qui seront réalisées à la fin des mois de septembre et novembre 2023 selon des transects à 1, 5 et 10m de profondeur et en se basant sur le tableau ci dessous:

Pour la colonne d'eau 1m, les indicateur IC 13, 14 et 21 seront réalisés à la surface

Pour les colonnes d'eau 5 et 10 m, les indicateurs IC 13, 14 et 21 seront réalisés à la surface, à mi-hauteur et près du fond.

		Transect				
		Bizerte	Tunis	Monastir	Sfax	Gabès
IC 13 ( Nutriments dans l'eau)	NO3					
	NO2					
	NH4					
	PO4					
	Pt					
	Nt					
	Silicates					
CI14 (eau)	Chl a					
CI17 (sédiment)	Pb					
	Cd					
	Hg					
	Pesticide et HAP					
CI17 (Biote)	Pb					

	Cd						
	Hg						
	Pesticide et HAP						
CI21 (eau)	Bactéries pathogènes						

Données structurées sur les indicateurs IC 13, 14, 17, 21 et 23 d'une campagne côtière qui sera réalisées à la fin du mois de septembre selon le tableau suivant :

	2 stations /site								
	site	Bizert e	Tuni s	Monasti r	Sfa x	Skhir a	Akari t	Gabè s	Mednin e
IC 13 ( Nutriments dans l'eau)	NO3								
	NO2								
	NH4								
	PO4								
	Pt								
	Nt								
	Silicates								
CI14 (eau)	Chl a								
CI17 (sédiment)	Pb								
	Cd								
	Hg								
	Pesticide et HAP								
CI17 (Biote)	Pb								
	Cd								
	Hg								
	Pesticide et HAP								
CI21 (eau)	Bactéries pathogènes								

2- Le prestataire doit livrer sur la base des données fournies par la mise en œuvre du plan de suivi et du programme de surveillance sur le terrain, ainsi que sur les données provenant de l'exécution du projet IMAP MPA, les données MED QSR 2017 et d'autres sources, les conclusions relatives à l'évaluation initiale de l'état du milieu marin préparées au niveau local/national pour les indicateurs sélectionnés (IC 13, 14, 17, 21, 23) tout en intégrant les résultats de l'application de la méthodologie d'évaluation CHASE+ à une zone limitée, en tant qu'activité pilote et sur la base du manuel CHASE+, prévu par de le PNUE/PAM.

3- Ces livrables ne seront définitifs qu'après leur validation par le demandeur

4- Des copies livrables doivent être livrées sur des supports informatiques (USBs) en PDF et formats exploitables (Word, Excel, PPT...)

**Mission 1 : Elaboration du Programme National global et intégré de Surveillance et d'Evaluation de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP**

➤ Inventaire des zones/sites/stations de surveillance adapté à la mise en œuvre intégrée des trois composantes de l'IMAP et des données disponibles pour les différentes

composantes.

- Programmes nationaux IMAP existants actualisés concernant les composantes : « Biodiversité et espèces indigènes » et « Côtes et l'hydrographie ».
- Programme National global et intégré de Surveillance et d'Evaluation de sites pilotes.
- Plan d'exécution détaillé du Programme National global intégrant la liste des institutions qui seront impliquées, les moyens, besoins et dossiers des commandes nécessaires pour la mise en œuvre.

**Mission 2 : Accompagner la mise en œuvre du Plan de surveillance**

- Liste des données téléchargées dans le système IMAP, concernant les indicateurs des 3 OEs susmentionnés
- Rapport d'évaluation du BEE basé sur des fiches des OEs.

**7. Evaluation des offres**

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants :

L'expérience du prestataire dans les domaines en relation avec les activités du présent projet, sa compréhension des attentes des activités du projet et sa méthodologie proposée, et de l'expérience de bureau et les compétences de l'équipe proposée.

L'offre de cette consultation sera examinée suivant les critères ci-dessous

désignation	Spécifications	Note maximum
1	Méthodologie :  Note méthodologique très détaillée et comporte une valeur ajoutée par rapport aux TDR selon les pièces justificatives proposées (30 points)  Note méthodologique peu détaillée (20 point)  Note méthodologique reprend les TDR (10 point)  Note méthodologique non conforme aux TDR (0 point)	30
2	Planning : ( document détaillé de la réalisation des activités max 5 pages)  -Cohérent et réaliste par rapport aux TDRs (10 point)  -Moyennement cohérent (5 points)  -Non cohérent (0 point)	10

3	<p>Expérience:</p> <p>* En gestion et management de projet dans le domaine de l'environnement (01 points par projet avec un maximum de 5 points)</p> <p>* Activités similaires au projet et/ou dans le domaine de l'environnement marin (2 points par référence à hauteur de 10 points)</p> <p>* Expérience dans la réalisation des analyses en lien avec les IC objet du présent appel d'offre (2 points par référence à hauteur de 10 points)</p>	<p>5</p> <p>10</p> <p>10</p>
4	<p>Profil de l'équipe proposée se compose d'un responsable et une équipe de minimum 2 personnes</p> <p><b>Le responsable du groupe de tache :</b></p> <p>Une formation académique : au moins Bac +5 (moins de bac+5=0), (Bac +5 ou plus) =5 points ;</p> <p>Une expérience dans le domaine de l'environnement marin (02 points par projet avec un maximum de 10 points)</p> <p>Une bonne rédaction des rapports selon les pièces justificatives proposées(2.5 pts /pièce)</p> <p>Pour le reste de l'équipe on exige :</p> <p>Une personne de l'équipe son niveau min Bac + 3 dans le domaine de l'environnement ou en lien avec le milieu marin : 5 pts/personne</p>	<p>10</p> <p>10</p> <p>05</p> <p>10</p>
<p><b>portant : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette évaluation tous les dossiers ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points</b></p>		

### 8 – Conditions de présentation des candidatures

Le dossier doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. **Pièce N°1** : La présente consultation signée et paraphée portant la mention "Lu et approuvé" ;
2. **Pièce N°2** : La fiche de renseignement généraux (Annexe A1) ;
3. **Pièce N°3** : Une patente/Registre de commerce ;
4. **Pièce N°4** : Un (des) Curriculum Vitae détaillé(s) ;
5. **Pièce N°5** : Une copie des diplômes ;
6. **Pièce N°6** : Une copie des documents/ attestations liés aux conditions professionnelles ;
7. **Pièce N°7**: La soumission (Annexe 2) ;
8. **Pièce N°8**:Le bordereau des prix (Annexe 3).

**N.B :** La non-présentation de l'un des documents (**Pièce N °7**) et (**Pièce N °8**) lors de l'ouverture des plis des offres financières constitue un motif de rejet de l'offre.

- **Les participants** intéressés devront envoyer leur dossier par courrier postal express ou consigné à main auprès du Bureau d'ordre de L'INSTM 28 Rue 2 Mars 1934 Salammbô 2025 Tunis, **avant 12 heures du 25/ 09/ 2023.**

Les demandes reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération

L'enveloppe devra mentionner la spécification suivante: **consultation 19/2023 sélection d'un prestataire de service dans le domaine de l'environnement pour la mise en œuvre du « Programme d'action de surveillance sur le terrain de la pollution et des déchets marins conformément aux indicateurs de l'IMAP»»le cadre du projet « EcAp MED III**

#### **9. Procédures de dépouillement :**

- \* **Première étape :** dépouillement administratif pour la vérification des pièces administratives
- \* **Deuxième étape :** classement des offres financières retenues administrativement par ordre croissant.
- \* **Troisième étape :** Attribution d'une note technique selon les critères exigés par le présent cahier de charge : les **dossiers ayant obtenu une note technique inférieure à 70 points** seront éliminés.

#### **10. Mentions supplémentaires :**

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant le démarrage de ma mission.

#### **11. Règlement des litiges :**

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunis.

**Tunis le 31 août 2023**

**Directeur Général de l'INSTM**

**Hechmi Missaoui**  
Le Directeur Général de l'Institut National  
des Sciences et Technologies de la Mer

**Signé: Hechmi MISSAOUI**

**Coordinatrice du projet**

**Afef Fathalli**

